

Devin®

**L'anti-graminées de vos vignes,
sélectif des pépinières, des
jeunes plantations et des cultures
installées**



PERFORMANT

Devin® est doté d'une systémie descendante, de la feuille vers les racines, qui lui confère un grand niveau d'efficacité sur graminées.

SOUPLE

Devin® permet d'adapter la dose aux stades de développement des graminées vivaces et annuelles.

SECURISANT

Devin® pénètre rapidement dans la graminée et se trouve à l'abri du lessivage dès le séchage de la bouillie.

Préconisations d'emploi

Devin® s'utilise en post-levée des graminées annuelles et vivaces. Une application par an. Devin® est sélectif des pépinières, des jeunes plantations et des cultures installées.



N.B. : Sur vigne installée il s'utilise du stade BBCH 00 (dormance) à 79 (fermeture de la grappe) en respectant le DAR de 42 jrs.



Chiendent



Ray grass



Sétaire



Panic



Vulpin



Digitaire

Recommandations d'emploi sur vigne installée

Contre les annuelles

Ray-grass, panic, brome, sétaire, digitaire, folle avoine et vulpin

- Utilisation au stade jeune des adventices
- Stade des adventices :
 - 1 à 3 feuilles : **1,6 l/ha**
 - 3 feuilles à début tallage : **2 l/ha**

Les meilleures efficacités seront obtenues avec des traitements réalisés en fin de journée, dans des conditions de températures (<25° C) et d'hygrométrie (>70 %) favorables à l'absorption du produit.



Attention l'association Devin® + Dash® HC n'est pas sélective de la vigne.

Fiche d'identité produit

Marque déposée BASF	Devin®
N° d'AMM	9000490
Composition	100 g/l de cycloxydime
Formulation	EC (concentré émulsionnable)
Usages	Vigne : culture installée, pépinière et jeune plantation. Autres usages : se référer à l'étiquette

Dose autorisée	2 l/ha sur graminées annuelles 4 l/ha sur graminées vivaces
Période d'application	De BBCH 00 à BBCH 79
Nombre d'application	1 maximum par an
Délai d'emploi avant récolte	42 jours (sur culture installée)
Délai de rentrée	48 heures
ZNT aquatique et ZNT zone non cultivée adjacente	5 m

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299

Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN ISO 374-1/A1 réutilisables (EN 16523-1+A1 (type A) ; combinaison de protection chimique catégorie III type 4 avec capuche, certifiée EN 14605 + A1:2009 ; bottes de protection certifiées EN 3 823-3 ; Lunettes ou Écran Facial certifiés EN 166:2002 (CE, sigle 3).

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. ©Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : ref 898VIHE1220R - Décembre 2020

Devin® : SGH07, SGH08, SGH09. Danger. EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 : Provoque une irritation cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges. H361d : Susceptible de nuire au fœtus. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

